

Formation en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE)

12^e promotion – Avis de recrutement pays

La mobilisation des États et des bailleurs autour de la définition des plans de développement des systèmes éducatifs a engendré une demande de compétences nouvelles au sein des ministères de l'éducation. Élément de réponse à cette demande, la formation en Politiques Sectorielles et Gestion des Systèmes Educatifs (PSGSE) a vu le jour en 2007.

L'objectif visé par cette formation est de transmettre aux cadres africains en charge de la définition, du pilotage, de la gestion, du financement et de l'évaluation des systèmes éducatifs (dans les ministères de l'éducation et les ministères partenaires) les méthodes d'analyse développées par le Pôle de Dakar de l'Institut international de planification de l'éducation (IIEP/UNESCO) dans ses différentes activités. Il s'agit d'une formation en cours d'emploi qui vise chaque année trois à cinq pays de la région Afrique comprenant 10 à 15 candidats par pays.

Une formation :

- à distance et en cours d'emploi
- diplômante et opérationnelle
- destinée aux cadres africains en charge de la définition, du pilotage, de la gestion, du financement et de l'évaluation des systèmes éducatifs

Le champ relativement large de la formation (planification, financement, évaluation, analyse des performances, ...) et sa dimension très opérationnelle et appliquée ont conduit à la mise en place d'une offre de formation qui, durant 14 mois, alterne 7 modules d'enseignement à distance et 5 regroupements (2 regroupements à distance et 3 regroupements présentiels qui interviennent en début, au milieu et en fin de formation afin d'approfondir la compréhension et la maîtrise des méthodologies enseignées et de tenir les activités de validation).

Co-organisée par l'IIEP-Pôle de Dakar et la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), la formation PSGSE recouvre une année complète d'une offre de Master. Elle débouche donc, pour les étudiants intégrés dans la formation au titre de la formation diplômante¹ qui valident les deux semestres, sur l'octroi des 60 crédits ECTS liés à la formation.

¹ Sont intégrés dans la formation PSGSE au titre de la formation diplômante, les candidats admis qui sont soit titulaires d'un **diplôme de l'Enseignement supérieur de niveau Licence académique délivré dans l'espace CAMES**, soit titulaires d'un **diplôme de niveau Licence académique délivré hors espace CAMES admis en équivalence par l'UCAD**, soit bénéficiaires d'une dispense de Licence délivrée par l'UCAD. Les candidats admis qui ne sont dans aucune de ces situations **sont invités à intégrer la formation PSGSE au titre de formation professionnelle certificative.**

La formation PSGSE a enregistré des taux de rétention et de réussite quasi exceptionnels en matière de formation à distance. Ces bons résultats sont notamment à porter au crédit d'un contenu de formation qui est très en phase avec les pratiques professionnelles de nos étudiants, ainsi qu'en témoignent les résultats des évaluations organisées à la clôture de chacun des modules. Les fiches de synthèse de ces évaluations révèlent en effet que les étudiants sont extrêmement positifs sur la pertinence de la formation : ce qu'ils apprennent dans la formation PSGSE les intéresse et est utile pour leur travail.

Nous recrutons à présent notre future promotion 12 (rentrée : octobre 2018). Le dossier de candidature d'un pays à la formation PSGSE se décompose en cinq étapes :

Étape 1 – Avis de candidature : le(s) Ministre(s) chargé(s) de l'éducation du pays candidat envoie(nt) au Coordonnateur du Pôle de Dakar et/ou au Doyen de la FASTEF une lettre de candidature-pays assortie d'une liste des candidats à la formation (si possible, une vingtaine de candidats afin de laisser une marge de manœuvre à la commission de sélection).

Étape 2 – Envoi des dossiers des candidats : le(s) Ministère(s) envoie(nt) au Pôle de Dakar et/ou à la FASTEF (cf. Guide du candidat) la lettre de motivation, le curriculum vitae détaillé et la copie du diplôme justifiant du niveau licence (trois années d'études supérieures) de chacun des candidats à la formation, **avant le 31 mars 2018**. Toutes les pièces du dossier de candidature-pays peuvent être adressées par courrier électronique aux administrateurs de la formation par le biais de l'adresse électronique administrateur@fad-fastef.org.

Étape 3 - Réception de l'avis de la commission de sélection : début mai, les pays candidats sont avertis des résultats provisoires² de la Commission de sélection.

Étape 4 - Demande d'équivalence des diplômes : les candidats admis titulaires d'un diplôme de l'Enseignement supérieur de niveau Licence académique délivré **hors de l'espace CAMES** qui souhaitent intégrer la formation PSGSE au titre de la formation diplômante introduisent une demande d'équivalence auprès de l'UCAD (cf. Procédure de demande d'équivalence) **avant le 15 juin 2018**.

Étape 5 – Recherche du financement national : le pays candidat doit obtenir (auprès éventuellement de ses bailleurs de fond) les montants permettant de financer la participation de ses étudiants aux trois regroupements présentiels organisés à Dakar (billets d'avion, frais d'hébergement et partie des frais de restauration) ainsi que les frais d'inscription universitaire, frais pédagogiques et de réalisation (2 000 000 FCFA/étudiant). Il est demandé dans ce cadre que soit complété et renvoyé à administrateur@fad-fastef.org **avant le 15 juin 2018** un formulaire (voir pièces jointes) nous assurant de l'effectivité de la prise en charge financière de chacun des participants sélectionnés. Un budget estimatif peut être établi sur simple demande à administrateur@fad-fastef.org.

La suite du processus induit un traitement plus individuel des dossiers : finalisation du dossier d'inscription par les personnes sélectionnées, **paiement des frais**, ... En effet, les candidats sélectionnés auront à compléter leurs dossiers d'inscription **avant le premier regroupement d'octobre**. Un dossier complet comporte les pièces qui suivent :

- demande d'inscription (adressée au Doyen de la FASTEF)
- lettre de motivation
- curriculum vitae
- copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité

² Les résultats de la Commission de sélection sont sujets aux résultats issus par l'UCAD suite aux demandes d'équivalence.

- attestation de service (justifiant d'au moins trois années d'ancienneté et détaillant les postes occupés ainsi que les tâches liées)
- copies de diplômes certifiées conformes (baccalauréat et postsecondaire)
- relevés des notes obtenues aux examens postsecondaires
- preuve de paiement des frais.

Pour plus d'informations sur le recrutement de la 12^e promotion de la formation PSGSE, vous trouverez en annexe à cet appel à candidatures :

1. la brochure de présentation de la formation PSGSE,
2. le descriptif de la formation,
3. le guide du candidat,
4. le calendrier 2018-2019,
5. le document détaillant la procédure de demande d'équivalence auprès de l'UCAD,
6. un exemple de budget pays (exemple d'une équipe de 10 cadres du Niger),
7. le formulaire de prise en charge de la participation à la formation PSGSE.